



Procès verbal
Conseil Exécutif 2023-2024
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #14 - ordinaire - Session d'Hiver 2024
lundi, le 15 janvier 2024 à 19h15
À l'Université de Sherbrooke - Local A7-209

Présences:

Rose Beauséjour - Présidente (Présidence)
Cassy Dunaj - Responsable aux communications (Secrétaire)
Dounya El Jabiri - Trésorière
Clémence Lamer - Responsable aux premières années
Frédérique Savard - Responsable aux affaires externes
James-William Caron - Responsable aux affaires sociales et sportives
Michaël Godin - Responsable à la condition étudiante et à l'environnement
Béatrice Gauthier - Responsable aux affaires académiques
Mathieu Saade - Responsable aux affaires professionnelles

Absences:

Kevin Contant-Holowatyj - Vice-présidence

Personnes observatrices :

Ariane Lefebvre - Procès-verbaliste

1. Ouverture de la rencontre par la présidence

Rose Beauséjour déclare l'ouverture de la rencontre à 19h15 et constate la présence du quorum.

2. Désignation du secrétariat

Proposition: Que Cassy Dunaj soit nommée secrétaire pour cette séance considérant que Kevin Contant-Holowatyj ne peut être présent lors de la rencontre. Celui-ci travaillera tout de même avec Cassy Dunaj lors de la finalisation du procès-verbal.

Rose Beauséjour propose.

Mathieu Saade appuie.

Autorisation unanime.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposition: Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Rose Beauséjour propose.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

4. Rapports des personnes exécutantes

4.1. Présidence

Rose Beauséjour propose un survol des points généraux mentionnés lors des évaluations des exécutant.e.s, et rencontrera les exécutant.e.s individuellement pour un retour sur leurs évaluations. Les exécutant.e.s sont averties de se concentrer sur leur mandat pour cette session malgré la lourdeur de la quatrième session du baccalauréat pour la majorité. Le CE tentera de faire plus d'activités en groupe afin d'améliorer la chimie et l'ambiance du groupe.

4.2. Vice-présidence

Étant donné son absence, Kevin Contant-Holowatyj a préparé un rapport écrit (ANNEXE A).

Rose Beauséjour propose de suspendre pour deux minutes afin de permettre un temps pour lire le rapport à 19h19.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

4.3. Trésorerie

Dounya El Jabiri annonce qu'elle a une rencontre avec Kevin Contant-Holowatyj pour restructurer le budget le 16 janvier 2024.

4.4. Responsable aux premières années

Aucun rapport n'a été présenté.

4.5. Responsable aux affaires externes

Frédérique Savard annonce qu'il serait possible de vendre de la nourriture aux moments où la cafétéria est fermée, et que la cafétéria est beaucoup plus ouverte aux ventes de nourriture lors des périodes d'ouverture lorsque c'est des distributions de prévente.

En ce qui concerne l'organisation de la Journée PasseDroit, il y a quelques problématiques avec le remboursement du Colloque concernant les frais de Stripe - il y a 1400\$ à trouver de plus.

4.6. Responsables aux communications

Cassy Dunaj a commencé à travailler avec Marguerite Tremblay au niveau de son poste, élu à la fin de la dernière session. Pour la session à venir, il y aura des mises à jour sur le site internet dans le but d'améliorer le visuel. Sinon, elle a travaillé depuis les fêtes sur les vins et fromages, ça avance très bien, c'est ce mercredi.

4.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

James-William Caron explique que le mandat de politique VACS va bien. Les Law Games, début janvier, c'était une bonne représentation. Ils ont fini 2e dans 4 des 6 compétitions, donc ils ont bien représenté l'université, mais pas de trophée malheureusement. Sinon, il y aura pour le comité sports et loisirs des activités d'ici la fin du mois. Pour le comité finissant, il faudra envoyer les assurances. Pour le CIA, les premières années souhaitent faire une compétition sportive entre les classes et ont demandé un trophée.

4.8. Responsable aux affaires académiques

Aucun rapport n'a été présenté.

4.9. Responsable aux affaires professionnelles

Mathieu Saade explique que l'organisation de la soirée vins et fromages se déroule bien. Le besoin de vaisselles a finalement été rempli par le café CAUS gratuitement.

4.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Michaël Godin nous invite à un midi **très spécial** le 23 janvier à la conférence sur le droit de l'environnement avec Cain Lamarre. Le lien est sur le compte Instagram du comité droit vert l'avenir. Il y aura de la Guru gratuite. Ce mercredi 17 janvier 2024, il fera le ménage du local de l'AGED et tout ce qui se trouve dans la cuisine sera jeté à la poubelle mercredi matin à 8h30. Comme James l'a mentionné, la politique VACS avance bien. Le sapin sera défait mercredi. Il aimerait se joindre (avec le comité Droit vert l'avenir) avec défilé de mode pour le projet de friperie.

5. Affaires nouvelles

5.1. Modification de la résolution Résolution visant à améliorer le modèle d'ODJ et à rendre plus efficace la prise de PV lors des rencontres du CE (ANNEXE B)

Note explicative: Les modifications ne sont que de forme et non de fonds. Les modifications corrigent des erreurs de syntaxe afin que la résolution soit plus claire pour ses lecteurs.

Proposition: Que le projet de modification de la Résolution visant à améliorer le modèle d'Ordre du jour et à rendre plus efficace la prise de Procès-Verbaux lors des rencontres du Conseil Exécutif soit adopté.

Rose Beauséjour invite à ouvrir la pièce jointe et à la consulter individuellement à 19h37.

Rose Beauséjour propose.

Dounya El Jabiri appuie.

Autorisation unanime.

5.2. Fixation de l'horaire des rencontres hebdomadaires du Conseil exécutif

Proposition: Que les rencontres ordinaires du Conseil exécutif aient lieu chaque lundi à 19h15 au A7-209 ou en visioconférence lorsqu'il est nécessaire, à l'exception des périodes d'examens, des congés fériés et des congés universitaires ou tout autre empêchement de force majeure.

Rose Beauséjour propose.

Mathieu Saade appuie.

Autorisation unanime.

5.3. Fixation de l'horaire des permanences (ANNEXE C)

Proposition: Que l'horaire des permanences préparé par la Présidence soit adopté et que celui-ci soit en vigueur immédiatement et que celui-ci soit applicable jusqu'à la fin du présent mandat à l'exception des semaines d'examens et des congés statutaires et universitaires.

Rose Beauséjour propose.

Béatrice Gauthier appuie.

Autorisation unanime.

6. Varia

6.1. Réservation de locaux de l'AGED

Note explicative: Cette attribution se fait informellement, mais un exécutant qui se voit attribuer un point sera la personne qui va mener la discussion pour son point.

Le comité Face à Face souhaite réserver l'EnDroit pour le cocktail de clôture de la coupe Face à Face le mardi 30 janvier. Il y a aura de l'alcool pour l'événement, donc les procédures pour l'obtention d'un permis d'alcool sont entamées. Il n'y a pas habituellement, sauf exception, d'événements avec alcool au local.


6.2. Attribution de la responsabilité des points pour la rencontre avec le décanat du 17 janvier 2024.

Note explicative: Cette attribution se fait informellement, mais un exécutant qui se voit attribuer un point sera la personne qui va mener la discussion pour son point.

Michaël Godin demande d'inscrire au procès-verbal son départ de la rencontre à 19h46.

7. **Clôture de la rencontre**

Suite à la discussion de tous les points sur l'ordre du jour, Rose Beauséjour déclare la clôture de la rencontre à 19h59.

Signature :  [Rose Beauséjour Jan 23, 2024 13:34 EST](#) Date: 23/01/2024
Rose Beauséjour - Présidence

Signature:  Date: 21/01/2024
Cassy Dunaj - Secrétariat

ANNEXE A



Rapport de la Vice-présidence - Hiver 2024

Présenté le 15 janvier 2024

Préparé par Kevin Contant-Holowatyj

Tout d'abord, je souhaiterais m'excuser pour mon absence lors de cette première rencontre ordinaire du Conseil exécutif pour la session d'hiver 2024. J'ai eu un conflit d'horaire d'exception et je serai dans une autre rencontre à Montréal.

Concernant le fond de mon rapport, j'aimerais informer le Conseil exécutif que je suis en suivi avec la Faculté concernant les multiples réparations qui sont à faire dans l'EnDroit. De plus, j'ai réitéré notre besoin d'avoir le service de conciergerie qui passe dans le local pour ramasser les espaces communs et passer la vadrouille dans le local du Conseil exécutif. J'ai fait mention de notre intérêt à prendre l'ancien photadme de Droit afin de l'utiliser comme espace de rangement et, avec le temps, l'espace boutique des vêtements de la faculté.

Ensuite, au sujet du Registre des entreprises, j'ai réussi à faire annuler votre demande de correction et je vais cette semaine en soumettre une nouvelle avec traitement prioritaire compte tenu des délais astronomiques de la fonction publique québécoise.

J'ai plusieurs rencontres organisées avec entre autres Émilien (président du Conseil d'administration) pour discuter de gouvernance et afin d'établir un calendrier des différentes rencontres. Je vais aussi effectuer avec Dounya El Jabiri une restructuration budgétaire afin d'optimiser l'attribution des fonds pour que nous puissions faire certaines dépenses cruciales. Suite à une discussion avec Rose Beauséjour, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il serait temps de faire l'achat d'un coffre-fort électronique plus grand. Celui actuel n'a qu'une clef ce qui est un risque si celle-ci se perd dans l'avenir. De plus, le coffre-fort devrait être accessible pour en faire le dépôt d'objets de valeurs comme notre livre d'invités et non seulement pour des instruments financiers et des espèces. Je vais également discuter de la possibilité de développer des sources de revenus alternatives à celles des cotisations des membres. Le remplacement de la machine à café serait également effectué une fois le budget restructuré.

La réforme des Règlements généraux est toujours en processus de complétion. J'ai pris la décision de revoir l'entièreté des règlements afin de donner à l'association un nouveau départ.

J'ai eu une rencontre avec la Coordinatrice Générales de la FEUS et Frédérique Savard avec la directrice générale Stéphanie Roy Lemay de la Coop de l'Université. Ce fut une rencontre fructueuse et je crois que nous sommes arrivés à bien détailler notre position. Il devrait y avoir des rencontres subséquentes afin que nous puissions signer une entente avec la Coop pour qu'il n'y ait plus de conflits d'exclusivité comme le prétendait la DG.

Finalement, je travaille avec Frédérique Savard sur l'organisation de la journée PasseDroit qui aura lieu le 27 janvier 2024. Nous avons pu ensemble organiser l'obtention des autorisations au niveau de la sécurité de l'Université.

En somme, ce fut un retour très occupé, mais les dossiers avancent! Je tiens également à remercier Rose Beauséjour et Béatrice Gauthier pour leur efficacité depuis leur retour. Ce sera un plaisir de travailler avec elles au courant des prochaines semaines!

ANNEXE B

Note: Les mots en jaunes sont les modifications proposées de la résolution précédemment modifiée.

Conseil exécutif 2023-2024

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Résolution visant à améliorer le modèle d'ordre du jour et à rendre plus efficace la prise de Procès-verbaux lors des rencontres du Conseil exécutif

Parrain de la proposition: Kevin Contant-Holowatyj - Vice-président

Considérant que le modèle d'Ordre du jour utilisé pour jusqu'à date n'est pas concis et manque des éléments;

Considérant que la prise de Procès-verbaux du Conseil exécutif se fait par un résumé verbatim de l'ensemble des discussions ayant eu lieu lors d'une rencontre du Conseil exécutif;

Considérant que la prise de Procès-verbaux en format verbatim est très difficile à accomplir par le secrétariat qui n'a pas de formation en sténographie et qu'il est impossible d'écrire avec exactitude et fiabilité l'ensemble des discussions ayant lieu sur un sujet lors d'une rencontre compte tenu du débit;

Considérant que les rencontres du Conseil exécutif doivent souvent être suspendues quelques instants pendant que le secrétariat tente d'écrire le verbatim ce qui ralentit le débit de la rencontre et va parfois interrompre des débats;

Considérant que ce mode de fonctionnement n'est pas une obligation des Règlements généraux et du Code Morin.;

Considérant que la population étudiante, les administrateurs ainsi que tout autre membre de l'AGED ont intérêt à comprendre les motifs qui ont mené à la prise de décision par le Conseil exécutif;

Qu'il est résolu que le Conseil exécutif adopte le nouveau modèle de procès verbal en annexe de cette résolution;

Qu'il est résolu que le secrétariat ne note que les actions prises telles que :

- Les propositions, les appuis et les résultats des votes (Adoption unanime, Adoption à majorité renforcée (2/3), Adoption à majorité
- Les points d'ordre soulevés ainsi que la décision et les motifs de la présidence.
- Les questions de privilège ainsi que la décision et les motifs de la présidence.
- Les appels de décisions de la présidence.
- La dissidence d'un membre à sa demande pourvu que celle-ci est prononcée avant l'adoption du PV.

(Liste non exhaustive)

Qu'il est résolu que le secrétariat écrive un bref résumé des motifs et le contexte si nécessaire d'une décision lorsque celle-ci est demandée par un membre du Conseil exécutif. Dans le cas d'un désaccord sur la pertinence d'inscrire des motifs, la présidence peut décider qu'une proposition formelle est nécessaire;

Qu'il est résolu que les motifs exacts soient décidés parmi ceux étant à l'appui à la décision (Motifs majoritaires);

Qu'il est résolu qu'une dissidence d'un membre ayant été présent lors des délibérations sur une question précise peuvent être inscrits en bref résumé. Dans le cas où plus qu'une personne désire exprimer sa dissidence, les motifs se retrouveront tous dans le même résumé;

Qu'il est résolu que tous les motifs inscrits dans un procès-verbal demeurent impersonnels et généraux. Ils ne peuvent faire une référence directe à ce qu'une personne a dit et doivent être qu'informatifs en nature. Si les motifs en appui à une décision sont différents, l'ensemble de ceux-ci seront inscrits dans un résumé des motifs de la décision;

Qu'il est résolu qu'une personne non présente lors de délibérations ne puisse inscrire de motifs pour une dissidence inscrite dans un procès-verbal d'une réunion antérieure;

Qu'il est également résolu que la disposition concernant le modèle de procès-verbal ainsi que l'annexe n'est qu'utilisée qu'à titre de base, et pourra, à la discrétion de la vice-présidence, être modifiée pour le bien d'une rencontre sans tout de même compromettre les principes de la saine gouvernance et la nature de sa structure au moment de l'adoption de cette résolution.

Qu'il est résolu que cette résolution et toutes modifications entre en vigueur au prochain jour ouvrable suivant l'adoption;

ANNEXE A - MODÈLE DE PROCÈS-VERBAL



PROCÈS VERBAL

Conseil exécutif XXXX-XXXX
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Rencontre #X - ordinaire ou spéciale - Session d'automne ou hiver ou été XXX
X le X X, XXXX à XXhXX
À l'Université de Sherbrooke - local XXX ou Par visioconférence par teams

Présences:

insérer le nom - insérer le poste (Présidence)

insérer le nom - insérer le poste (Secrétaire)

insérer le nom - insérer le poste

Absences:

insérer le nom - insérer le poste

Observat.eur.ice.s :

insérer le nom de la personne membre - insérer le nom de l'organisation qu'elle représente si applicable

Invité.e.s:

Insérer le nom - insérer l'organisation qu'elle représente

1. **Ouverture de la rencontre par la présidence**
2. **Désignation du secrétariat**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
4. **Lecture et adoption du procès-verbal**
5. **Rapports des personnes exécutantes**
 - 5.1. **Présidence**
 - 5.2. **Vice-présidence**
 - 5.3.
 - 5.4. **Trésorerie**
 - 5.5. **Responsable aux premières années**
 - 5.6. **Responsable aux affaires externes**
 - 5.7. **Responsables aux communications**
 - 5.8. **Responsable aux affaires sociales et sportives**
 - 5.9. **Responsable aux affaires académiques**
 - 5.10. **Responsable aux affaires professionnelles**
 - 5.11. **Responsable à l'environnement et à la condition étudiante**
6. **Affaires anciennes**
7. **Affaires nouvelles**
8. **Varia**
9. **Clôture de la rencontre**

ANNEXE C



Horaire des permanences - Hiver 2024

Rappel de la décision du Conseil exécutif du 19 novembre 2023 en matière de permanence pour la session d'hiver 2024:

- 1. L'horaire des permanences est fixé de 8h45 à 12h45 pour le matin (AM) et de 12h45 à 16h45 pour l'après-midi (PM).*
- 2. Les permanences sont fixées du lundi au jeudi.*

- Lundi PM: Présidence et Responsable aux affaires externes (en alternance chaque semaine)
- Mardi AM: Responsable aux communications (hebdomadaire)
- Mardi PM: Trésorerie (hebdomadaire)
- Mercredi AM: Responsable à la condition étudiante et à l'environnement et Vice-présidence (en alternance chaque semaine)
- Mercredi PM: Responsable aux affaires sociales et sportives (hebdomadaire)
- Jeudi AM: Responsable aux premières années (hebdomadaire)
- Jeudi PM: Responsable aux affaires académiques et Responsable aux affaires professionnelles (en alternance chaque semaine)

